

RÈGLES D'ACCÈS EN BALNÉOTHÉRAPIE

Version 2, mai 2022



ACCÈS AUTORISÉ

- Prescription médicale
- Absence de contre-indications absolues
- Absence de bijoux
- Absence de maquillage
- Cheveux propre
- Tenue adaptée
- Douche réalisée avant d'accéder au bassin
- Friction hydro-alcoolique réalisée



ACCÈS AUTORISÉ SOUS RESERVE DE CONFIRMATION MÉDICALE

- Infection ORL
- Patient stomisé
- Incontinence urinaire
- Plaie, ulcère, escarre
- Plaie chirurgicale
- Mycose
- Verrue
- Menstruation en l'absence de tampon posé avant la séance
- Dermatose non infectée

- Conjunctivite infectieuse
- Infection respiratoire
- Incontinence fécale
- Risque de vomissements
- Non respect des règles d'hygiène
- Cicatrice chirurgicale non fermée
- Poussée herpétique
- Hyperthermie
- Fistule artério-veineuse
- Trachéotomie
- Fixateurs externes



ACCÈS INTERDIT